



COMMUNE DE FOREST (Bruxelles-Capitale)

Rue du Curé 2 - 1190 Bruxelles

etatscivil@forest.brussels

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Tel : 02/370 22 52

Fax : 02/370 22 56

N° Dossier

DEMANDE D'OCTROI D'UNE CONCESSION DE TERRAIN AU CIMETIÈRE DE FOREST

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Forest (Bruxelles-Capitale)

Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e).....

né(e) le à

domicilié(e) à

rue/avenue n°.....

Tél. : E-Mail. :

sollicite l'octroi d'une concession: (voir montant repris dans le [règlement taxes - tarif des concessions de terrains au cimetière*](#))

- **Pleine terre : corps / urne ***

- individuelle : 15 ans / 30 ans / 50 ans *
- collective : 30 ans / 50 ans *
- Caveaux / Crypte (50ans) *

- **En colombarium :**

- Individuelle : 15 ans / 30 ans / 50 ans *

Pour un montant total de :

Frais de dossier :€

Concession :€

Cadre :€

Plaque :€

Cette concession sera réservée à la (aux) personne(s) suivante(s) :

Nom	Prénom	Lieu de décès	Date de décès	Lien de parenté

Je reconnais que l'octroi de la concession sollicitée ne constituera pas un transfert de la propriété du terrain concédé sur lequel il m'est uniquement réservé un droit de jouissance et d'usage avec affectation spéciale et nominative. Je m'engage, en mon nom et au nom de mes ayants droits, à me conformer aux dispositions légales et réglementaires en la matière, ainsi qu'à celles relatives à la construction de caveaux et de placement de monuments dans le cimetière de la commune.

Signature du concessionnaire précédée de la mention

Date.....

« Lu et approuvée »

.....

* Biffer les mentions inutiles

* <http://www.forest.irisnet.be/fr/services-communaux/finances-communales/reglements-taxes/fichiers-%20taxes-et-redevances/concessions-terrains-cimetiere-01-03-16-fr.pdf>